



**DÉCISION DU MAIRE**  
N° 2022 - 125

*Nomenclature @CTES : Commande Publique / Autres types de contrat*

**COMMANDE PUBLIQUE**  
**ACQUISITION D'UN SYSTEME D'AUDIOCONFERENCE SANS FIL**

Monsieur le maire de la ville de Tonnerre,

- Vu la délibération 20-066 du conseil municipal en date du 23 mai 2020 portant délégation d'attribution du Conseil à Monsieur le Maire en matière de marchés publics ;

**DECIDE**

- De signer un contrat avec l'entreprise AVLS France après consultation réalisée sous la forme d'une procédure adaptée ouverte conformément aux articles L 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la commande publique. Le contrat prévoit les éléments suivants :

Objet	Titulaire	Montants
Acquisition d'un système d'audioconférence sans fils	<b>AVLS France</b> 95 rue Alexandre Fourny 94500 CHAMPIGNY-SUR-MARNE	3 975.25 € HT selon devis estimatif

- De signer l'ensemble des documents afférents à ce dossier.

A Tonnerre, le 01 juin 2022

Pour extrait conforme,

Cédric CLECH  
Maire de Tonnerre

